

**JUSTINE MASIKA BIHAMB  
RÉPUBLIQUE DÉCRATIQUE DU CONGO**

**ÉCRIRE POUR LES DROITS**

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

AFR 62/006/2008

ÉFAI

Octobre 2008

**MERCI D'AIDER  
JUSTINE MASIKA BIHAMB**

**Une défenseure des droits des femmes et sa famille menacées en raison de son action**

Justine Masika Bihamba et sa famille ont été prises pour cible par l'armée de la République démocratique du Congo (RDC) du fait de son rôle de coordonnatrice au sein de Synergie des femmes contre les violences sexuelles (SFVS), une ONG de défense des femmes. Les conseillers de la SFVS font régulièrement l'objet de menaces et d'agressions en relation avec leur travail.

Justine Masika Bihamba était sortie quand six soldats se sont introduits chez elle par la force le 18 septembre 2007. Ils ont ligoté ses six enfants en les menaçant d'une arme, et ont agressé deux de ceux-ci. L'une des filles, âgée de vingt et un ans, a supplié les soldats de prendre ce qu'ils voulaient mais de ne faire de mal à personne. Un des soldats a répondu qu'ils n'étaient pas venus pour voler quoi que ce soit mais pour accomplir une « *une mission bien déterminée* ». Le groupe a fouillé la maison. Un soldat a donné à une autre fille, âgée de vingt-quatre ans, un coup de pied en plein visage, lui cassant une dent. Il a ensuite essayé de violer celle de vingt-et-un ans et l'a agressée sexuellement avec un couteau.

Justine Masika Bihamba est rentrée chez elle pendant l'attaque et a immédiatement téléphoné aux autorités. Lors de recherches dans le quartier avec la police militaire, Justine et ses enfants ont reconnu parmi les soldats escortant un officier de l'armée les hommes ayant participé à l'agression. La police militaire a refusé de les arrêter, au motif qu'elle ne disposait d'aucun élément de preuve les incriminant.

Le 27 septembre 2007, Justine Masika Bihamba a porté plainte contre ces soldats. Au cours des semaines et des mois qui ont suivi, des hauts gradés de l'armée et les autorités civiles lui ont promis que justice serait faite. Un an après les faits, cependant, ces hommes n'ont toujours pas été arrêtés, ni jugés.

Justine Masika Bihamba croise régulièrement dans la rue ceux qui s'en sont pris à ses enfants à son domicile. Ils continuent de la menacer. Son fils de cinq ans a désormais peur d'être tué à chaque fois qu'il voit un soldat. Ses deux filles ont fui à l'étranger.

**« Tout ce que nous voulons, c'est la fin de l'impunité ».**



© DR

## **AGISSEZ !**

### **1. Écrivez une lettre aux autorités de la RDC :**

- demandez-leur qu'une enquête exhaustive et impartiale soit immédiatement ouverte sur les sévices qu'ont subis la famille de Justine Masika Bihamba, en particulier l'agression sexuelle et la tentative de viol dont sa fille a été victime, et que les auteurs présumés soient déférés à la justice dans les meilleurs délais ;
- engagez-les à accorder une protection immédiate à la défenseure des droits humains Justine Masika Bihamba et à sa famille.

#### **Président Joseph Kabila**

Cabinet du Président  
Palais de la Nation  
Kinshasa-Gombe  
République démocratique du Congo  
Formule d'appel : Monsieur le Président,  
[cabinet\\_president@yahoo.fr](mailto:cabinet_president@yahoo.fr)

### **2. Signez la pétition**

- Soutenez l'action de la Campagne des femmes congolaises contre les violences sexuelles, à laquelle la SFVS appartient, et signez leur pétition :  
<http://www.rdcviolencesexuelle.org/site/en/node/58#petition>

